

Centre Culturel Pierre Bayle et Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Rénovation des couvertures - Lancement de l'opération - Demandes de subventions - Engagement de la tranche ferme de travaux

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :

Historique

La Caserne Lyautey, qui nous intéresse, et la Caserne Saint-Pierre, qui lui faisait face, font partie de ces réalisations militaires qui viennent, à Besançon, au cours du XVIII^{ème}, compléter l'oeuvre élevée par Vauban et ses successeurs immédiats dans le dernier tiers du siècle précédent.

Réalisations de l'architecte, ingénieur et géographe Jean Querret du Bois, elles datent, pour la première, des années 1744-1750, et, pour la seconde, de la période qui va de 1750 à 1754.

Contrairement au grand ensemble militaire aujourd'hui situé entre les rues Sarrail et Bersot, ces deux bâtiments de la rue de la République n'ont jamais eu vocation à servir de casernement. Lyautey servait de magasin pour les approvisionnements et de boulangerie ; Saint-Pierre l'était pour le stockage des matériels d'artillerie et de fortification.

Longtemps utilisés à des fins militaires, avec des affectations diverses, ils seront cédés tous deux à la Ville en 1963.

On peut regretter aujourd'hui encore le parti qui fut retenu, en 1974, de détruire Saint-Pierre. Quoique remanié au XIX^{ème} siècle, cet édifice composait avec Lyautey une entrée de ville très évocatrice de l'histoire militaire de la cité.

Lyautey demeure, parfaitement préservé, dans ses volumes et ses structures intérieures, comme le type élégant, original et raffiné du bâtiment militaire du règne de Louis XV, dans une place forte d'importance.

Etat des lieux et diagnostic

Le diagnostic des couvertures a mis en évidence des problèmes :

- de sécurité liés à la mauvaise tenue en place des tuiles et de chutes prévisibles sur la voirie bordant le bâtiment (avenue E. Cusenier et rue de la République) ainsi que sur la partie des cours intérieures ;
- d'infiltrations dues à la vétusté des couvertures ; les derniers travaux ponctuels datent d'environ 20 ans. Ces infiltrations en toiture occasionnent des désordres au niveau des planchers bois et des plafonds attenants ;
- de désordres sur les ouvrages de zinguerie et sur les lucarnes en pierre accompagnées des châssis bois.

Programme de travaux

Le Centre Culturel Pierre Bayle et le Centre Régional d'Information Jeunesse représentent un ensemble immobilier d'architecture à caractère militaire. L'opération relative à la rénovation des couvertures prend en compte l'ensemble immobilier et sa réalisation est programmée sur plusieurs années.

Le programme des travaux est le suivant :

- remplacement intégral des couvertures et des ouvrages connexes (lucarnes, zingueries, désenfumages, ventilations...);

- traitement des charpentes en bois (fermes, entrails, pannes) et remplacement ponctuel d'éléments de charpente ;
- remise en état des lucarnes en pierre et remplacement des châssis bois pour le bâtiment du Centre Pierre Bayle et réfection à neuf des châssis mansardés pour le bâtiment du CRIJ ;
- en option, et dans le cadre d'une démarche de Qualité Environnementale du Bâtiment, mise en place d'une isolation thermique adaptée en fonction du résultat du Diagnostic de Performance Energétique.

Coût des travaux

Le coût des travaux se décompose comme suit :

- Bâtiment Centre Culturel Pierre Bayle

o Couvertures en tuiles	800 000 € TTC
o Traitement des charpentes	25 000 € TTC
o Lucarnes en pierre	200 000 € TTC
o Option isolation thermique et travaux annexes	15 000 € TTC

- Bâtiment CRIJ

o Couvertures en tuiles	270 000 € TTC
o Traitement des charpentes	10 000 € TTC
o Châssis mansardés	55 000 € TTC
o Option isolation thermique et travaux annexes	5 000 € TTC
o Honoraires (Contrôle technique et Coordonnateur SPS)	20 000 € TTC
o Imprévus et indexation des prix	<u>100 000 € TTC</u>

**Soit un montant global de 1 500 000 € TTC
(valeur juin 2008)**

1 500 000 € TTC

La réalisation des travaux est prévue sur plusieurs tranches :

- Tranche ferme : versants sur rue de la République et la rue Elisée Cusenier ; évaluation à 335 000 € TTC (valeur juin 2008)
- Tranche conditionnelle 1 : versants sur le côté du bâtiment du CRIJ et versant côté rue Gambetta ; évaluation 356 000 € TTC (valeur juin 2008)
- Tranche conditionnelle 2 : versants cour intérieure Pierre Bayle ; évaluation 420 000 € TTC (valeur juin 2008)
- Tranche conditionnelle 3 : bâtiment CRIJ ; évaluation 389 000 € TTC (valeur juin 2008).

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2009 au chapitre 23.324.2313.89133.33000 du budget principal.

Planning prévisionnel des travaux de la tranche ferme

Le planning de l'opération serait le suivant :

- Phase Etudes (sur l'ensemble de l'opération) et phase de consultation des entreprises : novembre 2008
- Démarrage des travaux : mi-janvier 2009
- Délais : 6 mois

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de travaux décrits ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations relatives à cette opération, approuver le coût et l'échéancier prévisionnels,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire potentiel susceptible de financer ce type de travaux, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- signer les marchés nécessaires au bon déroulement de l'opération, notamment les marchés de travaux après appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux.

Après avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire et M. GHEZALI ne prennent pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 1^{er} octobre 2008.